



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2011

Campagne en faveur de la scolarisation des enfants autistes à l'occasion de la Journée Mondiale de sensibilisation à l'Autisme du 2 avril 2011 :

**80% des enfants autistes n'ont pas accès à l'école...
... et seulement 18 % des professeurs estiment que le meilleur environnement d'accueil est une classe ordinaire !**

La majorité des 110 000 enfants autistes n'est aujourd'hui pas scolarisée et reste donc privée du droit fondamental de tout enfant à recevoir une éducation appropriée à ses besoins. Pourtant, la plupart d'entre eux pourraient apprendre comme les autres, moyennant un accompagnement adapté. **Pour 86 %* des Français, la scolarisation des enfants autistes est bien perçue comme un droit fondamental.**

La loi du 11 février 2005 pour *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* devait garantir ce droit à la scolarisation et les moyens pour le rendre effectif. Pourtant, la plupart des enfants autistes, en France, continuent à être écartés des écoles.

Ce retard français s'explique par :

Une définition erronée de l'autisme depuis plus de 30 ans

Alors que la communauté internationale, faisant entrer l'autisme dans les Troubles Envahissants du Développement il y a plus de 30 ans (cf classification de la DSM III en 1980), a abandonné l'approche psychanalytique de l'autisme, cette vision archaïque de la pathologie a perduré en France, freinant considérablement la mise en place de thérapies éducatives adaptées et l'intégration des enfants autistes à l'école.

La non prise en compte de la spécificité de l'autisme dans la loi de 2005

Si la loi Chossy en 1996 a enfin reconnu officiellement l'autisme comme handicap spécifique, cette spécificité n'a pas pourtant pas fait l'objet de dispositions particulières dans la loi de 2005. Ainsi, les moyens compensatoires très caractéristiques nécessaires pour assurer l'accessibilité au savoir des enfants autistes ne sont la plupart du temps pas mis en œuvre dans les écoles.

Une opinion réservée sur l'accueil des enfants autistes à l'école. En effet, selon notre étude OpinionWay, seulement 18% des enseignants déclarent que le meilleur environnement d'accueil pour les élèves autistes est la classe ordinaire. Néanmoins, les enseignants (96%) ont conscience que la scolarisation des enfants autistes permet d'ouvrir les enfants à la différence, qu'il s'agit d'un droit fondamental (80%), que cette scolarisation est normale (63%). Ils estiment en revanche que cela ne permet pas aux enfants autistes d'apprendre



dans de bonnes conditions (61%) et ne leur permet pas non plus d'enseigner dans de bonnes conditions (53%). Le principe est donc acquis, mais dans la pratique, l'accueil semble être une source de complications.

68 % des enseignants estiment enfin que le meilleur environnement pour les jeunes autistes est l'établissement médico-social, proportion qui passe à 81% chez les enseignants âgés de 25 à 34 ans. Cela montre une véritable méconnaissance de la capacité d'intégration et d'apprentissage des enfants autistes chez les jeunes enseignants.

La scolarisation en milieu ordinaire reste pourtant primordiale chaque fois que c'est possible : un enfant autiste, immergé dans une classe ordinaire, et bien encadré, évolue et progresse réellement et durablement tant sur le plan des apprentissages que sur le plan des relations avec les autres.. Cette option est de plus bien moins coûteuse pour la collectivité que le placement à l'hôpital ou en institution car elle prépare l'enfant à davantage d'autonomie et dans beaucoup de cas, à une future vie sociale et professionnelle.

Malheureusement, on constate un manque prégnant de personnel adapté et de formation spécifique dans les écoles (que ce soit en direction des enseignants ou des Aides de Vie Scolaires), et il n'existe aucune volonté de développer des formations professionnalisantes en amont ni à la faculté ni ailleurs (cf marginalité des structures universitaires).

Par ailleurs, les temps de scolarisation sont bien souvent trop partiels et sabrent les chances d'une intégration véritable.

Afin que la situation évolue, il faut absolument :

- Sensibiliser l'opinion à l'autisme, en particulier les enseignants et les parents d'élèves, pour une meilleure compréhension et une meilleure acceptation de la pathologie.
- Développer et professionnaliser le métier d'accompagnant spécialisé. Mobiliser les présidents d'Universités et développer des formations.
- Mener une étude médico-économique sur le coût d'une prise en charge précoce et adaptée en milieu ordinaire (vs le coût de la non éducation à terme).
- Porter la réflexion sur une prise en charge transversale avec remboursement des prises en charge éducatives et comportementales.

Le Collectif Autisme** lance donc une campagne d'alerte à l'occasion de la Journée Mondiale de sensibilisation à l'autisme pour une meilleure compréhension et un meilleur accueil des enfants autiste dans le milieu ordinaire. Le collectif demande à ce que les droits fondamentaux des jeunes autistes soient respectés et que la maltraitance cesse.

Service de presse du Collectif

Florent Chapel 06 80 02 76 82

f.chapel@ljcom.net

** sondage exclusif Opinionway / Collectif Autisme auprès de 1028 français et 325 enseignants*

** Le Collectif Autisme rassemble les 5 plus fédérations françaises les plus représentatives œuvrant dans le domaine de l'autisme (Autistes sans Frontières, Autisme France, Pro Aid Autisme, Sésame Autisme, Asperger Aide France), il représente ainsi 30 000 familles à travers un réseau de près de 200 associations de parents réparties sur tout le territoire, soit aujourd'hui plus de 80% du secteur.